

# CIA5 - Dispositifs, plateformes et environnements numériques de formation : où en est-on ?

10 avril 2026 - 13h30

Laboratoire IMS (Bordeaux, France)

## La formation à distance : un levier pour l'internationalisation de l'enseignement supérieur ?

Cathia Papi (Université TÉLUQ, Canada)

Jonathan Paris (Université TÉLUQ, Canada)



<https://www.virmobs.net>



Mobilités virtuelles  
des étudiants  
internationaux

### Financement

8e appel à propositions  
de l'Open Research Area (ORA 8)



ANR-25-ORA8-0007



CRSH 2004-2024-00393



UKRI438

## VIRMOBS: Virtual Mobilities of International Students: toward a new model of internationalization in higher education ?

**CONTEXTE** : Internationalisation de l'enseignement supérieur. Essor du numérique en enseignement supérieur

**OBJECTIF** : Explorer les dynamiques des mobilités virtuelles des étudiants internationaux au Canada, en France et au Royaume-Uni

### POPULATION CIBLÉE



L'ensemble des personnes étudiantes qui suivent une formation :

- principalement **à distance**;
- dispensée par un établissement d'enseignement supérieur situé dans un **pays autre que celui où ils résident de façon permanente**;
- en vue de l'obtention d'un **diplôme** (mobilité diplômante) ou de **crédits** (mobilité de crédits).

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

**1**

Offrir de nouvelles perspectives conceptuelles et théoriques pour comprendre les dynamiques des mobilités virtuelles

**2**

Analyser la mise en œuvre des politiques de mobilité virtuelle au niveau institutionnel dans les trois pays

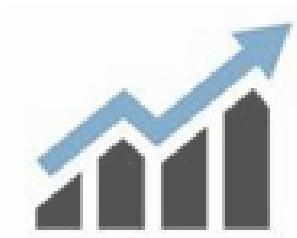
**3**

Identifier les acteurs impliqués dans le développement des programmes de mobilité virtuelle

**4**

Examiner les caractéristiques et les expériences des étudiants internationaux inscrits dans des programmes à distance

## TROIS NIVEAUX D'ANALYSE



### Niveau macro

Analyse des politiques  
publiques

Sources documentaires et  
institutionnelles



### Niveau méso

Études de cas

Analyse des programmes à distance  
Entretiens institutionnels



### Niveau micro

Enquêtes

Questionnaire en ligne  
Entretiens biographiques

## MÉTHODOLOGIE (1) : Critères d'inclusion

<b>Bases de données bibliographiques :</b>	Cairn, Érudit, Education Source et ERIC
<b>Langues :</b>	Anglais et français
<b>Période :</b>	Avant 2025
<b>Type d'articles :</b>	Article scientifique
<b>Type de publications :</b>	Revue scientifique et périodique
<b>Rigueur scientifique des références :</b>	Articles relus par un comité de lecture

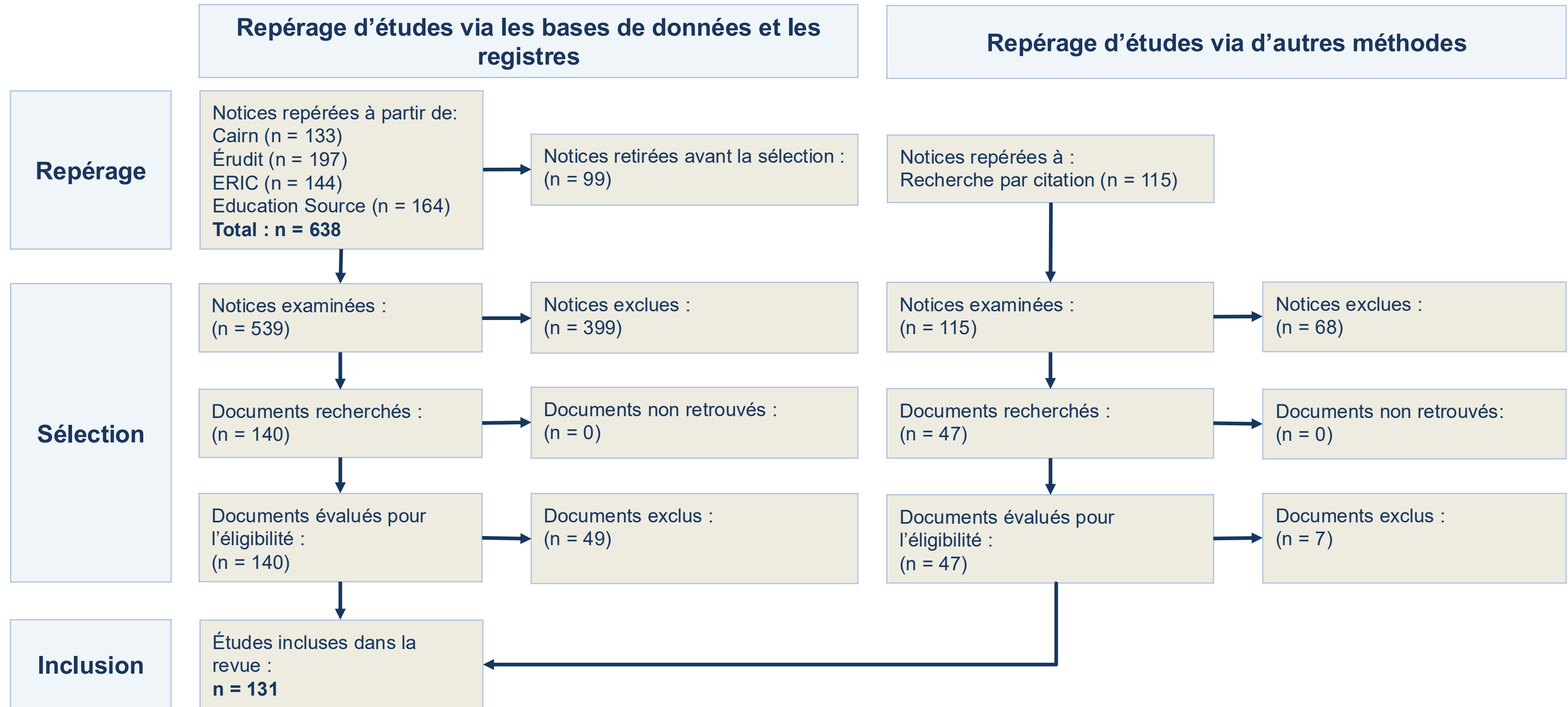
**Enseignement  
supérieur**

**Formation  
à distance**

**Mobilité  
étudiante**

**Internationalisation**

## MÉTHODOLOGIE (2) : Schéma PRISMA





## RÉSULTATS: Quelques constats concernant la littérature sur les mobilités virtuelles

- 1) Forte **dispersion terminologique et conceptuelle** : mobilité virtuelle internationale, internationalisation à distance (IaD), internationalisation à domicile (IaH), télécollaboration, échange virtuel (COIL), apprentissage international en ligne, etc.
- 2) **Réalités hétérogènes** : formations diplômantes ou non, synchrones ou asynchrones, mobilités choisies ou contraintes
- 3) **Peu d'articles sur les politiques**: seulement 18 abordent certaines dimensions politiques et institutionnelles
  - Les universités doivent repenser leurs stratégies institutionnelles, structures organisationnelles et politiques éducatives afin de s'adapter à la mondialisation de l'enseignement supérieur (instances internationales, États) (Blass, 2009; Mœglin et Tremblay, 2008)
  - La dimension économique comme première raison d'internationalisation  $\neq$  désormais aussi: inclusion, accessibilité et flexibilité, inscription dans une politique d'environnement durable (Ferreira Santos, 2024)
- 4) **Limites** qui ressortent du corpus:
  - Petits échantillons
  - Manque de données empiriques longitudinales et comparatives
  - Absence d'analyse systématique des politiques publiques concernant la mobilité virtuelle

➔ **Comment la mobilité étudiante internationale est-elle encadrée par les politiques publiques?**

## MÉTHODOLOGIE: Approche socio-historique et analyse critique du discours politique



### Cadre théorique

**Approche socio-historique** (Elias, 1991; Noiriél, 2008)

**Notion d'historicité** (Laborier et Trom, 2003)

Saisir comment les mobilités virtuelles se construisent différemment comme  
**catégorie d'intervention publique**

Articuler contextualisation historique et analyse interprétative, en considérant le récit historique comme matériau analytique

#### Deux dimensions de l'historicité

##### **Usages stratégiques du passé**

(dimension subjective)

Les acteurs mobilisent ces héritages pour légitimer des continuités ou des ruptures

##### **Trajectoires institutionnelles longues structurantes**

(dimension objective)

Encadrent les possibles (systèmes, politiques, infrastructures)



## MÉTHODOLOGIE: Approche socio-historique et analyse critique du discours politique

### Opérationnalisation

**Analyse critique du discours politique** (Brunner, 2025)

#### Quatre étapes

1. Définir la question du discours  
*Comment la mobilité étudiante internationale est-elle encadrée par les politiques publiques?*
2. Sélectionner les textes
  1. Documents législatifs et réglementaires
  2. Documents des autorités politico-administratives
  3. Communications officielles et dossier de presse
  4. Documents des organismes intermédiaires
  5. Documents académiques et de recherches
  6. Données statistiques et enquêtes
3. Comprendre les textes  
Identifier le contexte socio-historique, les acteurs impliqués, le public cible, les objectifs déclarés, ainsi que les dynamiques institutionnelles
4. Critiquer les textes  
Interroger les présupposés, les cadrages discursifs et les logiques d'action en prêtant attention aux éléments de rupture, de continuité et aux impensés récurrents

**7 thèmes**

#### Critères

Influence normative, visibilité publique, importance conjoncturelle

**~100 documents**  
par pays

#### Période

1960-70 → 2025





### 1 - L'enseignement à distance au service de l'ouverture nationale (1939-1997)

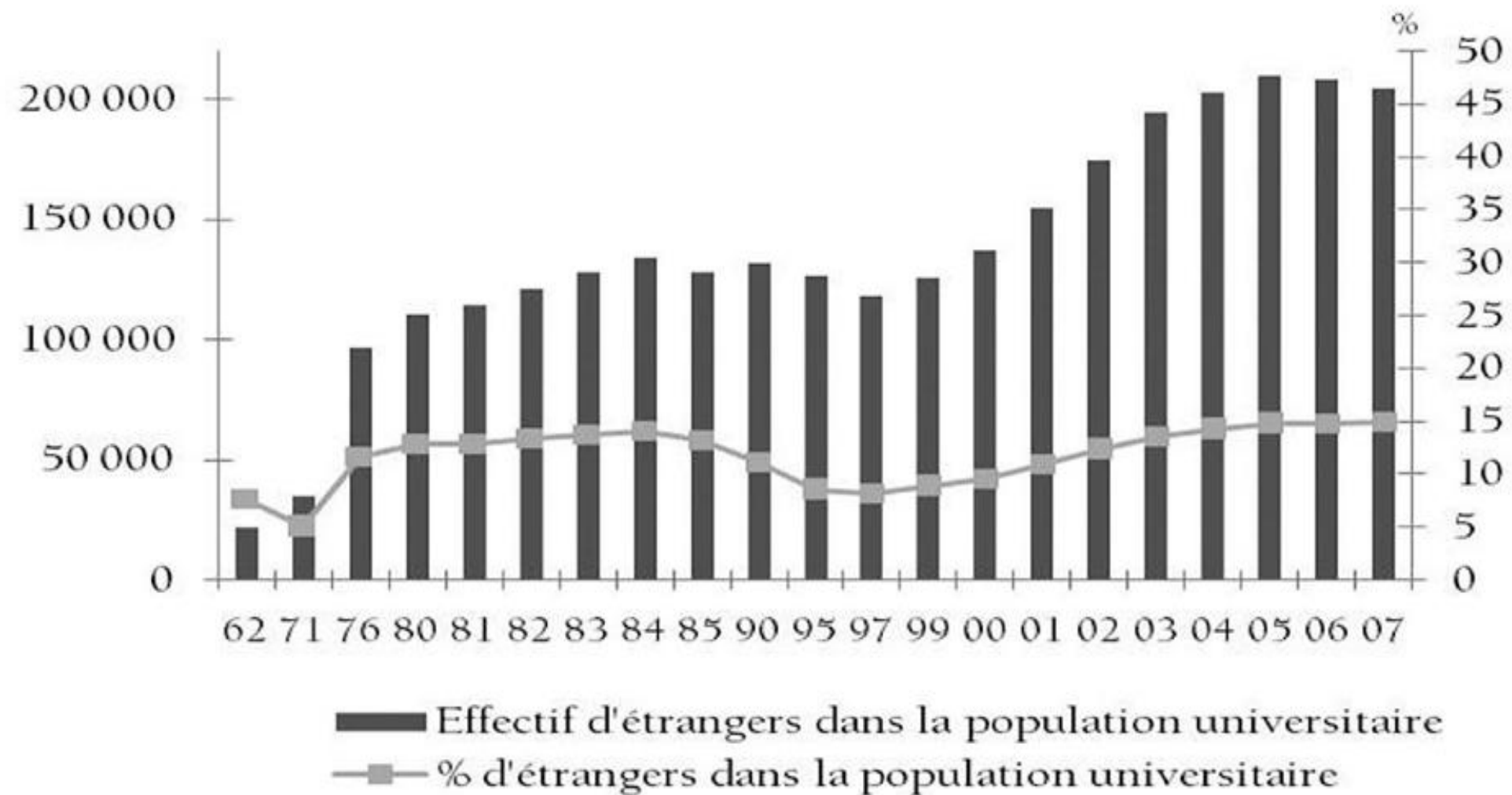
« Le rayonnement de la France ne se fera pas grâce aux étudiants étrangers qui prennent des emplois aux jeunes Français. »  
 (Déclaration dans l'hebdomadaire L'Express le 24 mai 1980)  
**C. Bonnet**, Ministre de l'Intérieur

	POLITIQUES D'ÉDUCATION NUMÉRIQUE	POLITIQUES MIGRATOIRES ET D'ATTRACTIVITÉ
	<i>Égalité républicaine et logique de service public</i>	<i>Rayonnement diplomatique et maîtrise des flux</i>
<b>Registres discursifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– « assurer la continuité éducative »</li> <li>– « dispenser la scolarité aux élèves de régions isolées »</li> <li>– « promotion sociale », « solution de secours » ; « publics empêchés » (Moeglin, 2010 ; Glikman, 2018)</li> <li>–logique de service public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– former les élites africaines</li> <li>– Influence et rayonnement culturel de la France (francophonie)(Borgogno &amp; Streiff-Fénart, 1999)</li> <li>– « menace », « visa étudiant », maîtrise des flux, « bons étrangers » solvables (Coulon &amp; Paivandi, 2003)</li> </ul>
<b>Acteurs clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– CNED (1986) (73 000 inscrits 1962 → 350 000 en 2000)</li> <li>– CNAM (loi de 1971)</li> <li>– Centres universitaires : CAVEJ, Nanterre ; IED Paris VIII</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– AUPELF (1961)(future AUF)</li> <li>– Ministère des Affaires Etrangères (MAE)</li> <li>– Ministère de l'Intérieur</li> </ul>
<b>Continuités structurantes</b>	<p><b>Coexistence des deux espaces sans connexion pendant 60 ans</b>  <b>Prégnance du modèle présentiel (Glikman, 2018)</b>  <b>L'EAD pour les nationaux, l'internationalisation par l'accueil physique</b></p>	
<b>Moments charnières</b>	<p>1939      Années 60      1971      1974      1977      1986      1990      1993</p> <p>Création Service enseignement par correspondance      - Centres universitaires de télé-enseignement - Rayonnement diplomatique      Loi formation continue      Rapport Dischamps : étudiant étranger une « menace »      Circulaire Bonnet : minimum de ressources      Création CNED      IED Paris VIII      Loi Pasqua : chute étudiants étrangers</p>	



### 1 - L'enseignement à distance au service de l'ouverture nationale (1939-1997)

#### Évolution des effectifs d'étudiants étrangers dans la population universitaire



Sources : MEN-MESR, DEPP et V. Erlich (1998) in Zilloniz S.(2009).

Champ : France sans TOM, IUT inclus.

Note : Ce graphique présente la proportion d'étudiants de nationalité étrangère dans la population universitaire, incluant les étrangers résidents en France (titulaires d'un titre de séjour antérieur aux études, enfants d'immigrés nés à l'étranger, etc.).



## 2 - L'émergence de la « compétition mondiale » : l'articulation entre enseignement à distance et internationalisation (1997-2003)

« Nous aurons probablement une formation à distance qui sera **vendue** notamment par un certain nombre d'écoles d'ingénieurs qui s'y sont préparées. »  
**Claude Allègre**, conférence de presse sur EduFrance, 6 novembre 1999

	POLITIQUES D'ÉDUCATION NUMÉRIQUE	POLITIQUES MIGRATOIRES ET D'ATTRACTIVITÉ
	<i>Compétition mondiale pour les talents et campus numériques</i>	<i>De l'étudiant étranger à l'étudiant international</i>
<b>Registres discursifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Marché éducatif : « parts de marché », « clients », « chiffre d'affaire » : EAD produit commercialisable</li> <li>– « enjeu de compétition » (Claeys 1999) ; « compétition de la matière grise » (Attali 1998) ; « formation à distance vendue » Allègre (1998)</li> <li>– « Programme Campus numériques » (2000) : élargir l'accès et renforcer l'attractivité internationale (Thibault, 2015)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Etudiant international (<i>fin de l'étudiant étranger - Slama, 1999</i>) : « talent à attirer »</li> <li>– francophonie horizontale (rapport Bloche, 1998)</li> <li>– « mobilité virtuelle » (Jack Lang)</li> <li>– « substitut à la mobilité » (Cohen)</li> </ul>
<b>Acteurs clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– EduFrance (1998)</li> <li>– CPU, Universités</li> <li>– Ministres Education nationale : Claude Allègre, Jack Lang</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Ministères</li> <li>– EduFrance</li> <li>– AUF (Agence universitaire de la Francophonie)</li> <li>– Université virtuelle francophone (1997)</li> <li>– Campus Numériques francophones (2000)</li> <li>– RESAFAD (Réseau africain de formation à distance)</li> </ul>
<b>Continuités structurantes</b>	<p><b>Logique émergente : former sur place plutôt qu'accueillir</b></p> <p><b>Trois ambiguïtés : élargir l'accès vs sélectionner les talents / défendre le service public vs vendre des formations / développer le Sud ou contrôler les flux migratoires</b></p> <p><b>Décalage entre ambitions des discours et modestie des réalisations (échec campus numériques)</b></p>	
<b>Moments charnières</b>	<p>1997                      1998                      1999                      2000                      2001                      2002</p> <p>Rapport Weil, Université virtuelle Francophone      Rapports Bloche, Attali EduFrance (Allègre)      Rapport Claeys Bologne      Campus numériques Discours Jack Lang      Rapport Cohen EAD « substitut à la mobilité »      Abandon Campus numériques</p>	

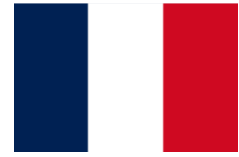


### 3 - Migration choisie et institutionnalisation progressive du numérique (2003-2018)

« Je souhaite que la France se dote d'une stratégie nationale pour attirer les **meilleurs étudiants étrangers** dans les meilleures filières. »

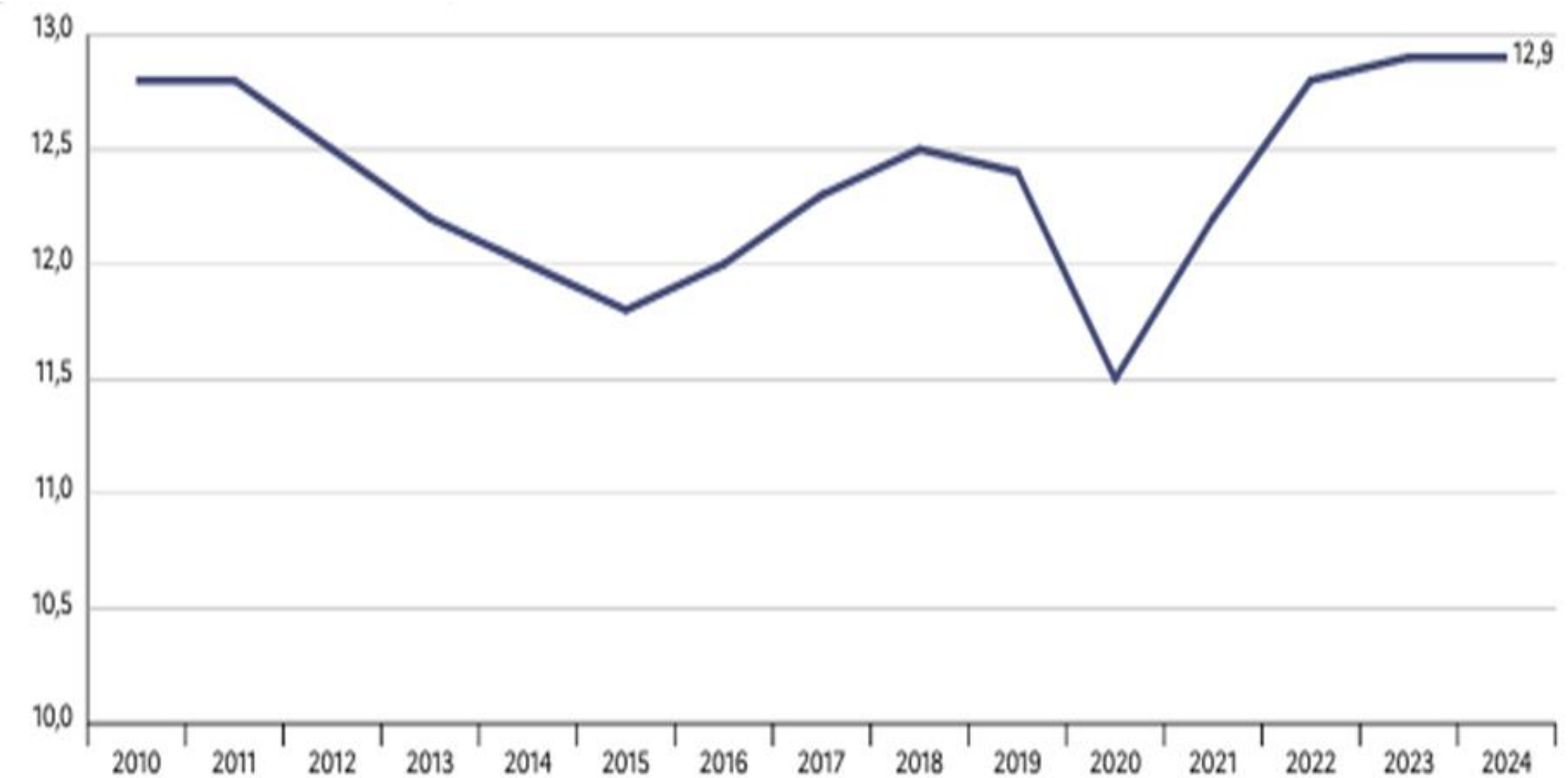
**Nicolas Sarkozy**, 9 juin 2005, Convention UMP.

	POLITIQUES D'ÉDUCATION NUMÉRIQUE	POLITIQUES MIGRATOIRES ET D'ATTRACTIVITÉ	DISCOURS INSTITUTIONNELS SUR LES MOBILITÉS VIRTUELLES
	<i>Institutionnalisation du numérique</i>	<i>« Migration choisie » et contrôle migratoire</i>	<i>Emergence de la catégorie « mobilités virtuelles »</i>
<b>Thématiques et registres discursifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Reconnaissance juridique des diplômes d'EAD (« statut équivalent »)(2016)</li> <li>– « Faire du numérique un signe de modernité pour une attractivité renforcée de l'Université dans le monde »(Loi Fioraso, 2013)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Sélectionner, choisir, orienter</li> <li>– « Immigration choisie et co-développement »</li> <li>– Maîtrise de l'immigration (circulaire Guéant 2011)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– « Formations hors les murs » : former sur place plutôt qu'accueillir</li> <li>– Eviter la « fuite des cerveaux »</li> <li>– « Infrastructure d'immobilité »</li> <li>– « Diplôme sans se déplacer »</li> <li>– Générer une « envie de France » et « répondre à la massification » (FUN MOOC, 2015) 20% connectés</li> </ul>
<b>Acteurs clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– FUN (France Université Numérique)</li> <li>– MOOCs et FUN MOOC (plateforme numérique)</li> <li>– MESR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– CEF (Centres pour les études en France) : filtre sélectif</li> <li>– Ministère de l'intérieur</li> <li>– CampusFrance (2012)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– CampusFrance</li> <li>– AUF</li> <li>– Présidence de la République</li> </ul>
<b>Continuités structurantes</b>	<p><b>Distinction structurante étudiant étranger/étudiant international (Erlich et al., 2021)</b>  <b>Convergence renforcée des ambiguïtés : démocratisation vs sélection /</b>  <b>Attractivité internationale vs contrôle des flux migratoires (des Suds)</b>  <b>Logique d'infrastructure d'immobilité qui s'impose petit à petit sans remplacer l'accueil physique</b></p>		
<b>Moments charnières</b>	<p>2003                      2005                      2012                      2013                      2016                      2017</p> <p>Politiques migration choisie      Rapports Sénat et Inspection générale      Campus France opérateur unique      Loi Fioraso Création FUN, FUN-MOOC      Loi République numérique      Discours Macron Ouagadougou</p>		



### 3 - Migration choisie et institutionnalisation progressive du numérique (2003-2018)

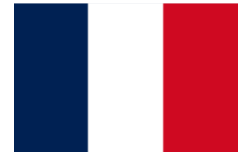
Proportion d'étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités (en %)



► Champ : France.

Lecture : en 2024-2025, 12,9% des étudiants inscrits à l'université en France sont des étudiants étrangers en mobilité internationale.

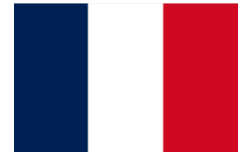
RERS 2025, DEPP, SIES



### 4 - Sélection tarifaire, accélération technologique et segmentation (2018-2025)

	POLITIQUES D'ÉDUCATION NUMÉRIQUE	POLITIQUES MIGRATOIRES ET D'ATTRACTIVITÉ	DISCOURS INSTITUTIONNELS SUR LES MOBILITES VIRTUELLES
	<i>Accélération technologique (COVID 19) et segmentation</i>	<i>Sélection tarifaire</i>	<i>Normalisation et institutionnalisation européenne</i>
<b>Registres discursifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Executive education</li> <li>– Marché à conquérir</li> <li>– « nécessité de rentabilité »</li> <li>– « diplômes payants »</li> <li>– Fracture numérique (Caron, 2021 ; Schueller &amp; Sahin, 2023) ; Limites : taux de validation plus faibles, isolement... (Erlich et Stef, 2025)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– « Bienvenue en France » (2018)</li> <li>– Frais différenciés (2019)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– hybridation (Castex, 2020) ; Hybridité (Erasmus + 2021-2027) ; inclusion</li> <li>– « alternative au séjour d'étude »</li> <li>– « vitrine » et pré-sélection</li> <li>– « fractures numériques » géographiques</li> <li>– « un complément, pas une remplaçante »</li> <li>– « Personnes ayant moins d'opportunités »</li> <li>– Réduction empreinte carbone</li> </ul>
<b>Acteurs clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Universités, Grandes Ecoles</li> <li>– Nouveaux acteurs privés : Ed'Tech, Think tanks</li> <li>– Coursera, edX</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Premier ministre (Edouard Philippe, Castex)</li> <li>– CampusFrance</li> <li>– Universités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Campus France (catalogue « Ma formation à distance » 2020)</li> <li>– Commission européenne, Agence Erasmus+</li> <li>– Inspection générale</li> </ul>
<b>Continuités structurantes</b>	<p><b>Maintien des hiérarchies sous couvert d'inclusion (Ballatore, 2023)</b>  <b>Stratification tarifaire et normalisation d'un système à trois niveaux :</b>  <b>présentiel valorisé (mobilité choisie) ; EAD accessible (immobilité contrainte) ; EAD lucratif (immobilité choisie)</b>  <b>Unanimité sur le caractère prioritaire de la mobilité physique (norme d'excellence pour les élites)</b></p>		
<b>Moments charnières</b>	<p>2018                      2019                      2020                      2021                      2025</p> <p>Stratégie « Bienvenue en France      Frais différenciés extra-communautaires      Crise COVID : accélérateur Basculement à distance      Erasmus + Mobilité hybride      Guide Erasmus + : mobilité virtuelle ne remplace pas mobilité physique</p>		

Le programme **Erasmus+** pour la période 2021-2027 est « [...] conçu pour toucher un groupe plus large et plus diversifié d'étudiants [...], par une utilisation combinée de la mobilité physique, de l'apprentissage en ligne et de la mobilité hybride » **Agence Erasmus+ France** (2021), p. 4



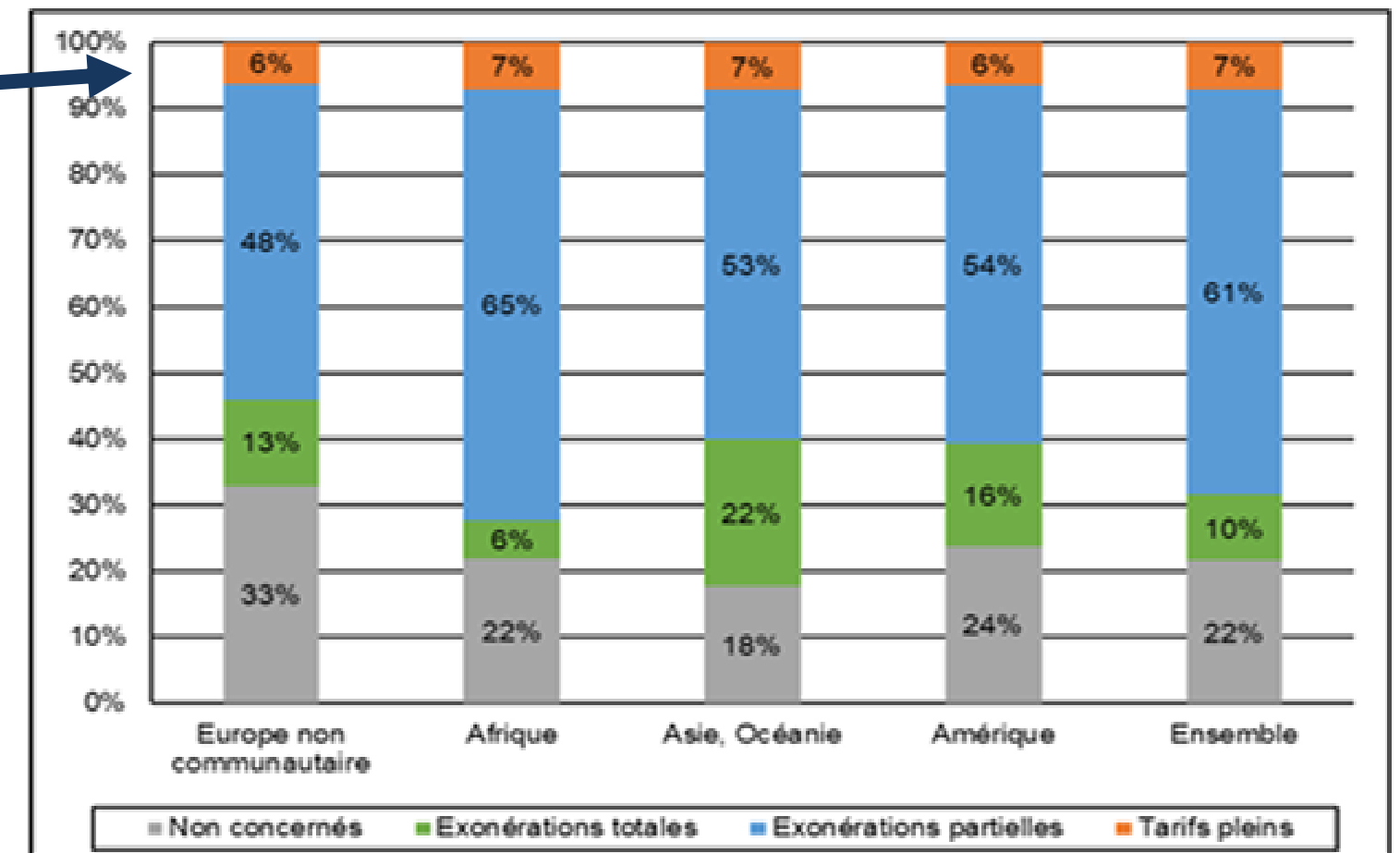
### 4 - Sélection tarifaire, accélération technologique et segmentation (2018-2025)

Parts des étudiants internationaux au sein du périmètre d'application des droits différenciés par type de tarif regroupé depuis 2019 (France)

Droits différenciés	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Tarif plein	2,4	3,9	6,1	7,8	8,9
Exonérations partielles	83,8	82,5	77,1	78,7	78,3
Exonérations totales	13,8	13,5	16,8	13,5	12,8
<i>Dont exonérations totales d'établissement</i>	3,8	3,4	6,5	3,2	2,5
Total %	100%	100%	100%	100%	100%
Ensemble	50 700	80 600	96 000	103 200	108 100

Source : MESR-SIES, 2025

Répartition des étudiants internationaux susceptibles d'être soumis aux droits différenciés par continent en 2023-2024 (France)



Source : MESR-SIES



## Contexte général

Pour comprendre la place ambiguë de la mobilité virtuelle au Canada, il faut d'abord saisir un système où éducation et immigration relèvent de logiques institutionnelles distinctes

### Rôle structurant du fédéral

- **Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)** -- visas / permis d'étude
- **Affaires mondiales Canada (AMC)** -- promotion
- **Transferts fédéraux en éducation et subvention de recherche** -- financement des universités

### Coordination

- **Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC)**

### Système d'enseignement supérieur décentralisé

- **Décentralisé** -- Compétence provinciale / territoriale
- **Aucun ministère fédéral de l'Éducation**
- **(Très) Largement public**

### Diversité d'acteurs non gouvernementaux

- **Le Comité consultatif sur les étudiants internationaux et l'immigration (CCEII)** -- conseiller le gouvernement sur les enjeux d'éducation internationale
- **Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI)** -- soutenir les établissements, coordonner la promotion internationale, gérer des programmes de bourses financées par AMC et produire de la recherche sectorielle
- **Université Canada** -- représentation des universités;
- **U15** -- 15 grandes universités axées sur la recherche

## Repères préalables

### Enseignement supérieur et internationalisation

Internationalisation diplomatique de l'enseignement supérieur

- Expansion de l'enseignement supérieur -- après guerre jusqu'aux années 1970
- Circulation des élites, bourses, échanges, soft power : l'étudiant étranger n'est pas encore un acteur économique des politiques

### Politique migratoire

Cycles d'ouverture et de fermeture vers une orientation avec des critères universalistes

- 1867-1945 : Occupation et mise en valeur du territoire; Sélection hiérarchisée (racialisée et géopolitique)
- 1947 : Loi sur la citoyenneté canadienne
- 1962 : Abolition des préférences raciales
- 1967 : Système de pointage


### Formation à distance

« Classique »

- 1889 : Premiers cours par correspondance (Queen University)
- 1925 : Conférences radios (Alberta University)
- Milieu des années 1950 : Dispositifs audiovisuels (télévision)

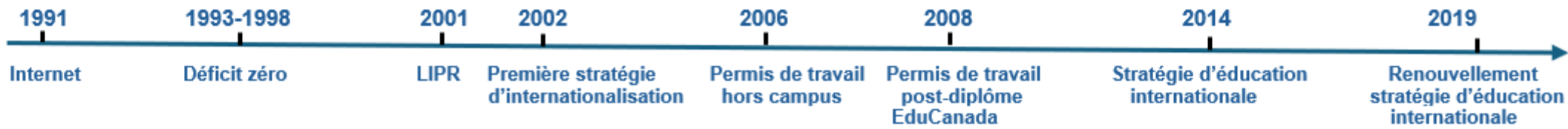


## 1 - Formalisation de la politique migratoire, frais différenciés et formation à distance (1970-1990)

	POLITIQUES MIGRATOIRES	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	FORMATION À DISTANCE
	<i>Formalisation</i>	<i>Frais différenciés</i>	<i>Accessibilité domestique</i>
<b>Résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Politique du multiculturalisme                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture à la diversité culturelle</li> </ul> </li> <li>– Loi sur l’immigration                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères objectifs et universalistes</li> </ul> </li> <li>– Formalisation juridique et catégorisation des étudiants internationaux comme résidents temporaires                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de droit de travail, changement d’établissement interdit, pas de parcours vers la résidence permanente</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Crise 1973-1975                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contraintes budgétaires</li> </ul> </li> <li>– Frais différenciés                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ontario (1976), Québec et Alberta (1977), autres jusqu’en 1982</li> </ul> </li> <li>– Rééquilibrage linguistique au Québec</li> <li>– Début des activités d’internationalisation (non formelle)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Continuité :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours à distance « classique »</li> <li>• Accessibilité domestique (géographie, adultes, emploi)</li> </ul> </li> <li>– Fondation des deux universités spécialisées entièrement à distance                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Athabasca et TÉLUQ</li> </ul> </li> </ul>
<b>Acteurs clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Très hon. Pierre-Elliot Trudeau, PM</li> <li>- IRCC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Provinces</li> <li>– Universités publiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Athabasca <u>University</u></li> <li>– TÉLUQ</li> </ul>
<b>Continuités structurantes</b>	Séjour temporaire sans intégration ; Vocation domestique (Canadiens éloignés)		
<b>Moments charnières</b>			


« Les étudiants internationaux sont désormais définis comme des **résidents temporaires** venus à des fins temporaires » (**Loi sur l’immigration**, 1976)

## 2 - Émergence du numérique, financement des universités, reconfiguration de la politique migratoire et stratégie d'attractivité (1990-2020)

	POLITIQUES MIGRATOIRES	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	FORMATION À DISTANCE
	<i>Attractivité stratégique</i>	<i>Contraintes budgétaires</i>	<i>Révolution numérique</i>
<b>Résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR) : une rupture majeure                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étudiants = immigrants idéaux pour l'économie canadienne (déclin démographique)                                     <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Permis de travail hors campus</li> <li>○ Permis de travail post-études</li> <li>○ Chemin structuré vers la résidence permanente</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Politique du déficit zéro (fédéral)                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelles contraintes budgétaires</li> </ul> </li> <li>– Déréglementation des frais de scolarité des étudiants internationaux (provincial)</li> <li>– Intensification et structuration du recrutement                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau international dans les universités</li> </ul> </li> <li>– Stratégie d'internationalisation                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour réussir l'internationalisation de l'éducation... Une stratégie mutuellement avantageuse (QC)</li> <li>• Stratégie d'éducation internationale (fédéral)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Internet                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprentissage 100% en ligne, multiplication de programmes entièrement en ligne</li> <li>• MOOC</li> </ul> </li> <li>– Plan d'action numérique (provincial)</li> <li>– Aucune donnée n'existe sur les étudiants internationaux suivant des cours en ligne depuis l'étranger</li> </ul>
<b>Acteurs clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– IRCC</li> <li>– Gouvernements provinciaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– CMEC, AMC, comité consultatif</li> <li>– Universités</li> <li>– BCEI (Bureau canadien éducation internationale)</li> <li>– Université Canada</li> <li>– ministères de l'Éducation provinciaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Universités</li> <li>– Gouvernements provinciaux</li> </ul>
<b>Continuités structurantes</b>	La mobilité internationale reste pensée exclusivement comme un déplacement physique. La formation à distance demeure un outil d'accessibilité domestique ou un complément pédagogique – elle est exclue des stratégies internationales.		
<b>Moments charnières</b>			

« Notre gouvernement est bien conscient que l'éducation internationale constitue un **moteur clé de la création d'emplois et de la prospérité** pour toutes les régions du Canada.»  
 - **Ed Fast**, ministre du commerce international lors du lancement de la Stratégie d'éducation internationale en 2014

## 3 - Pandémie, fermeture des frontières et visibilité exceptionnelle de la mobilité virtuelle (2020-2023)

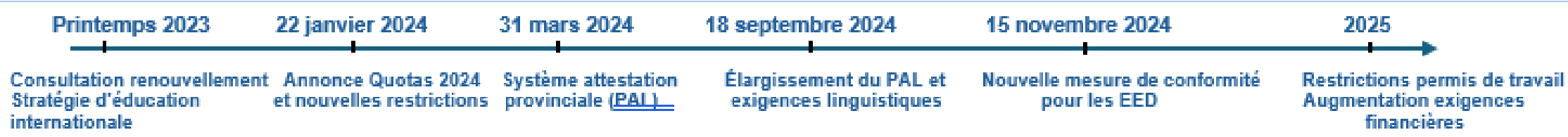
	POLITIQUES MIGRATOIRES	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	FORMATION À DISTANCE
	<i>Assouplissements exceptionnels</i>	<i>Transition forcée</i>	<i>Accélération</i>
<b>Résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Fermeture des frontières                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assouplissements                                     <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Permis de travail post-études</li> <li>○ Études en ligne reconnu</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>– Relance postpandémique                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiants internationaux comme stratégie de relance économique</li> <li>• Seuil historique d'étudiants en 2023</li> </ul> </li> <li>- Fin des mesures exceptionnelles                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Retrait des facilitations pour l'apprentissage à distance</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Basculement en « Emergency Remote Teaching »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Investissement dans les technologies pour offrir des cours hybride ou en ligne</li> <li>– La quasi-totalité des étudiants en enseignement supérieur ont suivi des cours en ligne à l'automne 2020</li> </ul>
<b>Acteurs clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– IRCC</li> <li>– AMC</li> <li>– Gouvernement fédéral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Universités</li> <li>– Gouvernements provinciaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Universités</li> </ul>
<b>Continuités structurantes</b>	La mobilité virtuelle est tolérée ≠ valorisé		
<b>Moments charnières</b>	 <p> <b>Mars 2020</b>: Fermeture des frontières  <b>Mai 2020</b>: Assouplissement Permis de travail et éligibilité permis études  <b>Février 2021</b>: Maintient des mesures  <b>Août 2022</b>: Annonce mesures de transition  <b>Septembre 2023</b>: Retour aux mesures pré-covid                 </p>		

«Nous ne voulons pas seulement que **vous étudiez ici**, nous voulons que vous **restiez ici.**»

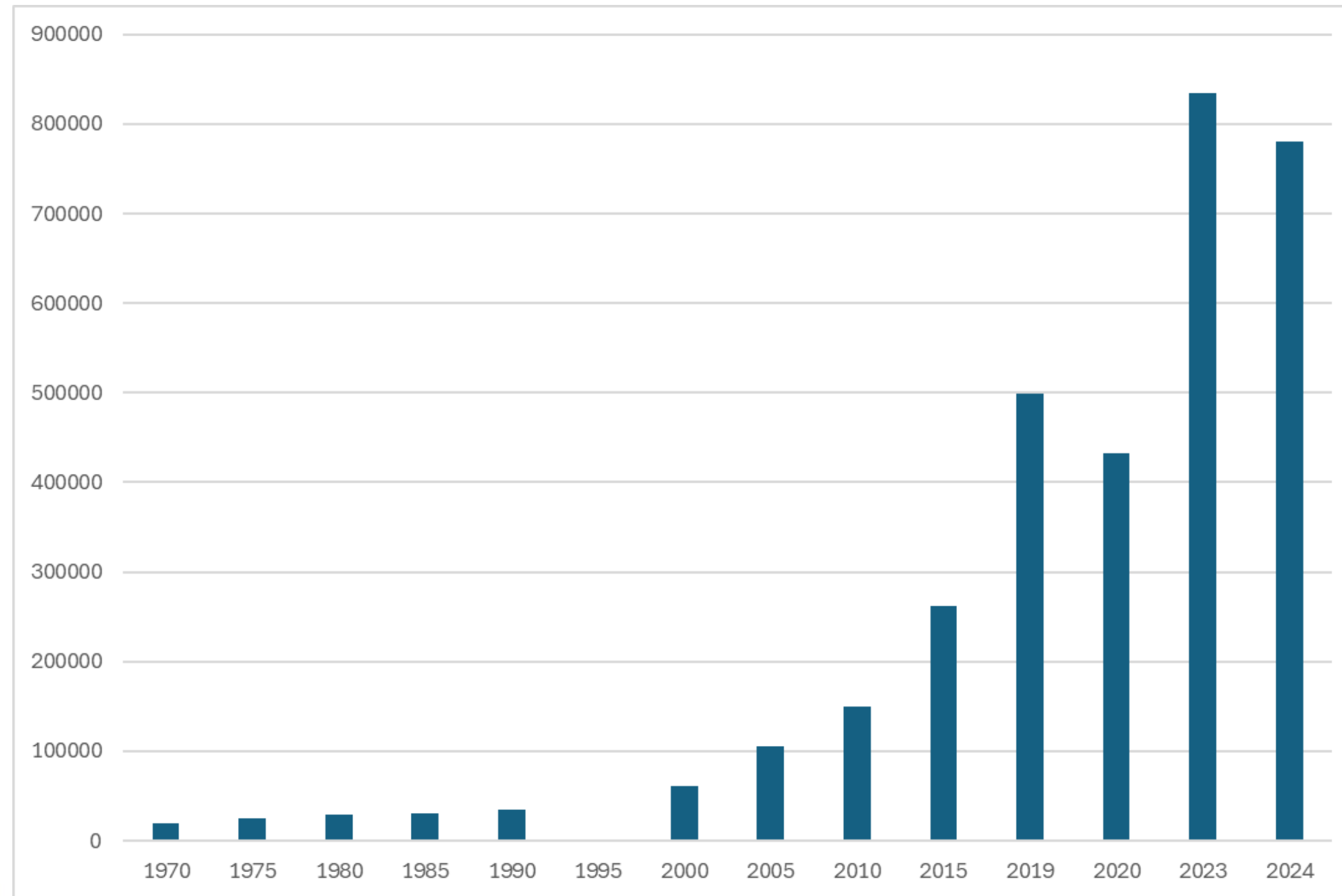
- **Marco Mendicino**, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, 8 janvier 2021

## 4 - Normalisation, régulation et consolidation des infrastructures numériques (2023-2025)

« Increasing international student demand places **increased pressure** on the capacity of program availability, student service support, and affordable student housing and **online learning opportunities** may facilitate more access for international students to Canadian education beyond capacity limitations within institutions and communities.»  
 — Affaires mondiales Canada, 2023

	POLITIQUES MIGRATOIRES	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	FORMATION À DISTANCE
	<i>Restrictions</i>	<i>Quotas</i>	<i>Statu quo</i>
Résultats	– Crise du logement – Changement de paradigme <ul style="list-style-type: none"> <li>• Premier plafond de permis d'études (fédéral et provincial)</li> <li>• Lettre d'attestation des établissements</li> <li>• Restriction programme permis de travail</li> <li>• Restrictions permis de travail aux conjoints</li> </ul>	– Problèmes d'intégrité et fraudes – Lancement de la consultation pour le renouvellement de la Stratégie d'éducation internationale <ul style="list-style-type: none"> <li>• AMC en faveur des mobilités virtuelles</li> <li>• Non-renouvellement à ce jour</li> </ul> – Les quotas secouent le monde universitaire <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépendance structurelle aux frais différenciée</li> </ul>	– La FAD se stabilise à un niveau élevé sans devenir dominante – Croissance du mode hybride – Des organismes pancanadiens soulèvent les avantages des mobilités virtuelles
Acteurs clés	– IRCC – Gouvernement fédéral – Gouvernement provinciaux	– AMC – Gouvernement fédéral – Gouvernement provinciaux – Universités	– Universités – BCEI – Université Canada
Continuités structurantes	Retour à la gouvernance géographique de la présence : IRCC dicte les règles		
Moments charnières			

## Évolution du nombre d'étudiants internationaux au Canada en enseignement supérieur (1970-2024)



Source : Statistique Canada (1994, 2024)

## CANADA - FRANCE

### CONVERGENCES

- **L'approche migratoire géopolitique** cède progressivement la place à une **logique économique** de l'accueil des étudiants internationaux, plus précoce au Canada qu'en France
- La **formation à distance** a été historiquement pensée comme **outil d'accessibilité domestique**
- La **pandémie** a constitué un moment de **visibilité conjoncturelle sans institutionnalisation durable**
  - Ni les mesures d'exception canadiennes ni l'accélération technologique française n'ont reconfiguré les cadres normatifs.

### DIVERGENCES

- **Canada** : les mobilités virtuelles ne génèrent ni retombées économiques ni « capital migratoire »
  - Cet impensé migratoire est le revers du modèle « edugration » où **études et trajectoire d'immigration sont structurellement imbriquées**
- **France** : la FAD a été progressivement instrumentalisée comme outil de **gestion différencié des publics** selon leurs ressources économiques et migratoires
  - Impensé segmentaire : les mobilités virtuelles y apparaissent comme des « infrastructures d'immobilité » — une catégorie pour ceux qui ne peuvent ou ne doivent pas se déplacer

### GOVERNANCE DÉTERMINANTE

- **Décentralisation canadienne** (éducation provinciale, immigration fédérale) qui crée des désalignements structurels
- **Centralisation étatique française** qui produit des fragmentations : alternances politiques et redéfinitions budgétaires empêchent la stabilisation d'une stratégie cohérente
- Dans les deux cas, l'**absence de données statistiques officielles** sur les étudiants internationaux à distance reproduit et renforce leur invisibilité politique



## Revue de la littérature

Le développement d'échanges virtuels demeure limité en raison de la variabilité de la reconnaissance institutionnelle de ces derniers et, plus généralement, de résistances organisationnelles et culturelles au sein des universités

## Analyse des politiques publiques

La mobilité virtuelle n'est pas un problème technique à résoudre, mais un choix politique à assumer

- Invisibilité institutionnelle reflète des logiques d'intérêts, des représentations et des rapports de pouvoir profondément ancrés dans des systèmes construits autour de la présence physique, des retombées économiques locales et des trajectoires migratoires
- La comparaison France–Canada montre que cette invisibilité s'opère selon des mécanismes distincts : l'impensé migratoire au Canada, l'instrumentalisation segmentaire en France

## Enquêtes et entretiens en cours

Aller au-delà des politiques nationales, en étudiant plus finement celle des établissements tout en vérifiant leurs répercussions sur les représentations et les pratiques des étudiants eux-mêmes

# REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

**Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada. (2014, 15 janvier).** *Le gouvernement Harper lance une vaste stratégie en matière d'éducation internationale* [Communiqué de presse].

<https://www.canada.ca/fr/nouvelles/archive/2014/01/gouvernement-harper-lance-vaste-strategie-matiere-education-internationale.html>

**Ballatore, M. (2023).** Erasmus : la mobilité hybride au secours de l'inclusion?. *Diversité*, 202(2), 1-15. <https://journals.openedition.org/diversite/?id=4023>

**Blass, E. (2009).** From Globalisation to Internationalisation : Stepping Back to Move Forwards in Progressing Higher Education in Overseas Markets. *International Journal of Learning*, 16(4), 175-183. <https://doi.org/10.18848/1447-9494/CGP/v16i04/46253>

**Borgogno, V. et Streiff-Fénart, J. (1999).** L'accueil des étudiants étrangers en France : politiques et enjeux actuels. *Cahiers de l'Urmis*, 5, 77-86.

<https://journals.openedition.org/urmis/354>

**Brunner, L. R. (2025).** International student mobility and the politics of distance education. *British Journal of Educational Technology*, 56(2), 870-889. <https://doi.org/10.1111/bjet.13543>

**Coulon, A., et Paivandi, S. (2003).** *Les étudiants étrangers en France : l'état des savoirs*, [Rapport]. Observatoire national de la Vie Étudiante, Université Paris 8.

**Elias, N. (1991).** *La société des individus*. Fayard.

**Erlich, V., Gérard, É., et Mazzella, S. (2021).** La triple torsion des mobilités étudiantes. *Agora débats/jeunesses*, 88(2), 53-69.

**Erlich, V., et Stef, J. (2025).** L'enseignement à distance et hybride : de nouveaux rapports aux études supérieures, Dans Belgith F., Bugeja-Bloch F. et Couto M.-P. (dir.), *(Dé)chiffrer les conditions de vie étudiantes. Des parcours académiques aux contraintes du quotidien* (p. 85-98). La Documentation française.

[https://www.vie-publique.fr/files/2025-11/9782111742314\\_Extrait.pdf](https://www.vie-publique.fr/files/2025-11/9782111742314_Extrait.pdf)

**Ferreira Santos, L. (2024).** Internationalisation in the digital transformation : A scoping review. *Higher Education Quarterly*, 78(3), 807-824. <https://doi.org/10.1111/hequ.12488>

**Glikman, V. (2018).** *Des cours par correspondance au « e-learning » : panorama des formations ouvertes et à distance*. Presses universitaires de France.

**Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2021, 8 janvier).** *Le gouvernement met en place une nouvelle politique d'intérêt public temporaire pour aider les anciens étudiants étrangers à vivre, à travailler et à continuer de contribuer au Canada* [Communiqués de presse].

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2021/01/le-gouvernement-met-en-place-une-nouvelle-politique-dinteret-public-temporaire-pour-aider-les-anciens-etudiants-etrangers-a-vivre-a-travailler-et-a.html>

**Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2024).** Canada - Titulaires de permis d'études en date du 31 décembre selon la province / le territoire de destination envisagé(e) et niveau études, 2000 - 2024. [https://www.ircc.canada.ca/opendata-donneesouvertes/data/FR\\_ODP\\_annual-TR-Study-IS\\_PT\\_study\\_level\\_year\\_end.xlsx](https://www.ircc.canada.ca/opendata-donneesouvertes/data/FR_ODP_annual-TR-Study-IS_PT_study_level_year_end.xlsx)

**Laborier, P. et Trom, D. (2003).** Introduction. Dans P. Laborier et D. Trom (dir.), *Historicités de l'action publique* (p. 5-22). Presses Universitaires de France.

*Loi sur l'immigration*. L.C. (1976-77). ch. 52.

**MESR-SIES. (2025).** *Droits différenciés : profil des étudiants internationaux*. Note Flash, n°2

**Moeglin, P. (2010).** *Les industries éducatives*. Presses universitaires de France.

<https://shs.cairn.info/les-industries-educatives--9782130582199?lang=fr>

**Moeglin, P. et Tremblay, G. (2008).** Éducation à distance et mondialisation : Éléments pour une analyse critique des textes programmatiques et problématiques. *Distances et savoirs*, 6(1), 43-68. <https://doi.org/10.3166/ds.6.43-68>

**Noiriel, G. (2008).** *Introduction à la socio-histoire*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.noiri.2008.01>

**Slama, S. (1999).** *La fin de l'étudiant étranger*, L'Harmattan.

**Statistique Canada. (1994).** *Participation des étudiants étrangers à l'éducation canadienne*. Gouvernement du Canada.

**Thibault, F., et Velez, L. R. (2015).** *Les politiques publiques du numérique dans l'enseignement supérieur*, [Rapport]. FMSH. <https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-03600682/>

**Merci de votre  
attention**

<https://www.virmobs.net>



**Mobilités virtuelles  
des étudiants  
internationaux**



## THÈMES ET QUESTIONS SPÉCIFIQUES DE RECHERCHE

**Politiques migratoires** -- Quelles sont les politiques migratoires et à quel moment ont-elles été mises en place? Quels sont les contextes et objectifs de ces politiques? À quel niveau sont-elles définies? Y a-t-il eu un phénomène de fermeture ou ouverture des frontières? À partir de quand peut-on dater les politiques de « migration choisie »?

**Traitement des étudiantes et étudiants internationaux dans les politiques migratoires** -- Comment les étudiantes et étudiants internationaux sont-ils abordés dans ces politiques migratoires? Quelles sont les politiques spécifiques relatives aux étudiantes et étudiants internationaux? Quels sont les ministères ou institutions publiques qui sont impliqués dans ces politiques? Comment sélectionne-t-on les étudiantes et étudiants internationaux? Cible-t-on certains pays, formations, ou catégories d'étudiants ou d'étudiantes? Quel est le rôle des accords bilatéraux et multilatéraux?

**Logique de compétition internationale** -- À partir de quand les étudiantes et étudiants internationaux sont-ils ciblés? Depuis quand s'est installée une logique de compétition vis-à-vis les autres pays relatifs aux étudiantes et étudiants internationaux? Quel est le rôle des campus délocalisés et autres avantages?

**Contexte de l'enseignement supérieur** -- Comment peut-on décrire le système d'éducation en enseignement supérieur? Quelle est l'importance relative du secteur privé vs public? Quel est le rôle des partenariats public/privé? Quelles sont les politiques de financement des universités? Quelles sont les politiques relatives aux frais de scolarité des étudiantes et étudiants internationaux? Quand ont eu lieu les augmentations importantes des frais de scolarité?

**Politique du numérique et de la formation à distance en enseignement supérieur** -- Quelles sont les politiques du numérique et de la formation à distance en enseignement supérieur? Quel est le rôle des MOOC dans les stratégies nationales? Quels sont les outils de promotions dédiés à la formation à distance? Existe-t-il des politiques spécifiques aux formations à distance qui s'adressent aux étudiantes et étudiants internationaux? Quels sont les outils de promotions dédiés à la population étudiant internationale à la formation à distance? À partir de quand les étudiantes et étudiants internationaux sont-ils ciblés pour la formation à distance? Existe-t-il des politiques de ciblage géographique spécifiques pour la formation à distance? Quels sont les rapports d'impact, notamment COVID-19, sur les formations à distance? Quelles études de prospectives existent sur l'enseignement supérieur et les mobilités virtuelles? Existe-t-il des indicateurs de performance des programmes à distance?

**Agences intermédiaires** -- Quel sont les agences intermédiaires qui sont producteurs de connaissances à propos de la population étudiante internationale? Quel est le rôle des agences intermédiaires? Quels discours produisent ces acteurs? Comment ces acteurs influencent-ils les discours et stratégies gouvernementales? Comment les organismes intermédiaires abordent-ils les mobilités virtuelles?

**Statistiques sur les étudiants internationaux** -- Quel est le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux? Quel est le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux en formation à distance? Comment les différentes institutions construisent-elles ces catégories statistiques? Existe-t-il des statistiques sur le nombre de programmes à distance?